

Fiche ALSH été 2024



Nom et prénom de l'enfant :

Nom et prénom du représentant légal effectuant l'inscription :

Numéro de téléphone :

Les pièces à fournir pour la « fiche enfant » sont les suivantes :



- Aide aux Temps Libres (CAF)
- Justificatif employeur (si inscription les 26, 27 et 28 août)
- Justificatif famille extérieure payant une taxe à Béthune (Foncière ou Bail commercial)
- Justificatif personnel municipal
- Justificatif famille d'accueil béthunoise ou famille d'accueil extérieure accueillant un enfant béthunois.

Tranche d'âge :

- Sévigné (3-5 ans) Charlemagne (6-7 ans)
 Victor Hugo (8-9 ans) Buisson (10-12 ans)

Choisir un point d'accueil :

- Michelet Victor Hugo Pasteur

Juillet :

- Du 8 au 12 juillet
 Du 15 au 19 juillet
 Du 22 au 26 juillet
 Du 29 au 2 août

Août :

- Du 5 au 9 août
 Du 12 au 16 août (fermeture le 15 août)
 Du 19 au 23 août

- 26 août* 27 août* 28 août*

(* Uniquement pour les familles dont les 2 parents travaillent, avec justificatif employeur)

Dans le cadre de l'ALSH, des stages sportifs « JO 2024 » sont proposés, sans coût supplémentaire.

Places limitées ! L'inscription vous sera confirmée par les services municipaux.

⚠ Toute inscription validée engage la présence de l'enfant à l'intégralité du stage.

Stages sportifs :	6-7 ans	8-9 ans	10-12 ans
8 au 12 juillet	<input type="checkbox"/> Stage JO 2024	<input type="checkbox"/> Stage JO 2024	<input type="checkbox"/> Stage JO 2024
15 au 19 juillet	<input type="checkbox"/> Stage JO 2024	<input type="checkbox"/> Stage JO 2024	<input type="checkbox"/> Stage JO 2024
22 au 26 juillet	Stage JO 2024		<input type="checkbox"/> Stage JO 2024
5 au 9 août	<input type="checkbox"/> Stage JO 2024	<input type="checkbox"/> Stage JO 2024	<input type="checkbox"/> Stage JO 2024
12 au 16 août	<input type="checkbox"/> Stage JO 2024	<input type="checkbox"/> Stage JO 2024	Stage JO 2024

Pour toutes informations sur les stages sportifs rdv sur <https://www.bethune.fr> ou sur <https://www.espace-citoyens.net/ville-bethune>

Signature du représentant légal :

Cadre réservé à l'administration
Date et heure de dépôt